

Offre numérique

Le réseau des médiathèques vous propose :



Des ressources sur place en libre accès ... :

- Un réseau WI-FI
- Des ordinateurs avec accès à internet et un compte personnel permettant des impressions en noir en blanc et de bénéficier d'un espace de stockage (vos données sont conservées 30 jours)
- Des postes permettant de consulter le catalogue des médiathèques



...empruntables sur votre carte pour un usage sur place :

- Des consoles portables* (Nintendo Switch et DS)
- Des baladeurs et des casques audio*
- Des tablettes*



...ou à la maison grâce à votre carte :

- Des liseuses*
- Des boîtes à histoires
- De nombreuses ressources en ligne (presse, autoformation) depuis notre site internet (mediatheques-nanterre.fr)



* = en fonction des lieux



Le matériel prêté est sous votre responsabilité. En cas de détérioration du matériel, le remboursement sera à votre charge.

Pour faire profiter d'une utilisation optimale à tous, Le matériel fourni est paramétré au préalable. La modification des paramètres ou la dégradation du matériel vous interdit l'accès à nos ressources

L'usage des services numériques du réseau des médiathèques de Nanterre est soumis au respect d'une charte numérique incluse dans son règlement intérieur : [adresse du règlement intérieur dans son entier](#)

RAPPEL DU CADRE JURIDIQUE GÉNÉRAL

L'utilisation d'un système informatique, quel qu'il soit, est soumise au respect d'un certain nombre de textes de lois. Leur non-respect est passible de sanctions pénales (amendes et emprisonnement). En cas de non-respect de ce cadre et des règles de fonctionnement, l'utilisateur devra interrompre sa consultation à la demande du personnel. Pour information, ces textes concernent :

LA FRAUDE INFORMATIQUE

Le fait d'accéder ou de se maintenir frauduleusement dans tout ou partie d'un système, le fait d'entraver ou de fausser le fonctionnement d'un système, le fait d'introduire, de supprimer ou de modifier frauduleusement les données qu'il contient, sont considérés comme des délits. La tentative des délits est punie des mêmes peines. **(Articles 323-1 a 7 du Code pénal)**

LA PROTECTION DES MINEURS

Il est interdit de consulter des sites à caractère violent, pornographique ou de nature à porter gravement atteinte à la dignité humaine. A fortiori, la consultation de sites de ce type mettant en scène des mineurs est également sanctionnée pénalement **(Articles 227-23 et 227-24 du Code pénal)**

LE DROIT DES AUTEURS

Le code de la propriété intellectuelle sanctionne la contrefaçon et d'une manière générale toute atteinte aux droits des auteurs (téléchargement illégal). Toute réutilisation de données comportant des œuvres littéraires et artistiques notamment est illicite sans le consentement exprès des auteurs ou des ayant droits. **(Article L335-2 du Code pénal)**